

Image not found or type unknown



Dispense de préavis cadre, cdi à mi temps pour un cdi à plein tem

Par **ceoh**, le **16/10/2010** à **11:34**

Bonjour, je suis cadre à mi temps en cdi dans une entreprise privée. Je suis toujours inscrite comme demandeur d'emploi en recherche d'un plein temps. Si je démissionne de mon poste de cadre dont le préavis est de 2 mois, pour accéder à un poste à plein temps, suis-je obligée de respecter ce préavis de 2 mois? Merci d'avance, Cordialement